



COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

PROCÈS VERBAL N° 3 - SAISON 2021/2022 Réunion restreinte du lundi 10 janvier 2022

Préside	Jean-François AUBRY
Présents	Flavien AUBERTIN, Quentin BERNARD, Didier GUIOLARD, Maxime KANDEL, Gaëtan MEYER, Michel MICHAUT, Richard PIOT
Excusés	Stéphane CAPUT, Joël CAZIN

1. Présentation du rassemblement de printemps.

Le rassemblement de printemps aura lieu cette année au mois de mars et se déroulera en deux sessions sur deux lieux différents. La première session concernera les arbitres du nord du département et se déroulera le 19 mars à Saint-Dizier, la deuxième session qui concernera les arbitres du sud du département se déroulera le 26 mars à Chaumont. Les installations sportives prévues sont en cours de finalisation.

Cette nouveauté présente l'avantage de limiter les déplacements pour les arbitres et de brasser toutes les catégories.

Les zones nord/sud sont définies, en gros, par une ligne horizontale coupant la Haute-Marne à hauteur de Bologne.

Chaque session se déroulera sur une matinée complète de 8h00 à 13h00.

Quentin BERNARD nous dévoile en détail le menu de ce stage de mi-saison qui a été élaboré pendant la trêve par le pôle formation.

Cela va du rappel des Lois du jeu, des informations diverses en passant par les instructions des désigneurs, etc. Une partie questions/réponses entre arbitres et CDA est également prévue mais la grande innovation de ce rassemblement est l'introduction d'une épreuve physique ayant valeur de test avant sa mise en place définitive pour le rassemblement de début de saison 2022/2023.

Quentin nous présente son déroulement : chaque arbitre devra réaliser 30 courses sur une distance dépendant de sa catégorie. Chaque course devra être parcourue en 15'' maximum entrecoupée d'une récupération de 20'' selon le tableau suivant :

Catégorie	Nombre de répétitions	Distance par course	Distance totale
Candidat Ligue	30	64 m	1920 m
D1 et Promo	30	58 m	1740 m
D2 / Jeunes Arbitres	30	55 m	1650 m
Autres	30	52 m	1560 m

Le stage de printemps sera donc l'occasion de découvrir et se familiariser avec ce test physique qui sera mis en place officiellement dès le prochain rassemblement de début de saison. La note obtenue après sa réalisation sera partie intégrante de la note finale qui comptera pour le classement de fin de saison.

Quentin poursuit la présentation du rassemblement en nous faisant part de son organisation ; tout est calé, de l'intendance au rôle de chacun. Un très bon travail a été fourni pour la préparation de ce stage, souhaitons que la crise sanitaire que nous traversons ne vienne pas compromettre sa tenue...

2. Point sur la FIA de fin janvier et les formations auxiliaires et futsal.

Quentin BERNARD nous informe justement qu'à cause de la recrudescence actuelle de cette crise sanitaire, la FIA qui devait se dérouler à la fin de ce mois a été reportée à une date ultérieure suite aux dispositions prises par le gouvernement et la FFF. Les candidats ont été prévenus de ce report par l'IR2F. Nous sommes pour l'instant suspendus aux décisions des instances fédérales quant à l'instauration d'une nouvelle date.

Quentin parle déjà des difficultés à tout remettre en place : disponibilité des formateurs et candidats, traiteur...

Il nous fait ensuite un point sur la formation des auxiliaires qui s'est déroulée les 11 et 18 décembre dernier dans les locaux du district. Une journée était consacrée à la formation théorique, l'autre à tout l'aspect administratif. Les quatre candidats, aidés d'un nouveau support, ont tous été reçus à l'issue de leur formation. Bienvenue dans le monde de l'arbitrage à :

Jérôme COTTERET, Lionel GAMBIER, Adrien MERLE et Yannick THOORIS.

Richard PIOT prend le relais pour nous parler de la formation futsal qu'il a mis en place et animée le matin du samedi 11 décembre dernier. Elle s'est déroulée principalement sous forme de vidéo et de questionnaires sur les Lois du Jeu. Les "titulaires" étaient également conviés afin de profiter d'une remise à niveau. A l'issue de la formation, cinq nouveaux arbitres sont venus étoffer le groupe existant.

Félicitations à :

Alain BATTU, Régis DELOMPRE, Romain DELPLANQUE, Aurélien NAPLOSZEK et Olivier RENARD.

Richard profite de son intervention pour regretter que, sur décision des instances du district, un seul arbitre soit désigné sur un après-midi de rencontres. Ce n'est tout simplement pas possible selon lui.

3. Point sur les observations, accompagnements et validations terrain.

Les observations des arbitres se déroulent selon le timing prévu. Didier GUIOLARD précise qu'une large majorité d'arbitres a été vue au moins une fois. Il souligne néanmoins le cas des arbitres blessés, dont notamment trois de catégorie D1, qui va poser problème si leur indisponibilité devait perdurer.

Afin de soulager les observateurs, il sera fait appel aux arbitres qui se sont proposés pour accompagner les stagiaires.

4. Point sur les désignations.

Gaëtan MEYER nous dit ne pas avoir rencontré de souci avec les désignations d'avant trêve. Il nous informe du cas d'un arbitre stagiaire qui est constamment indisponible et qui vient de lui faire parvenir une nouvelle indisponibilité pour convenance personnelle jusqu'au milieu du mois de mai. Il contactera cet arbitre pour lui rappeler les devoirs que lui confèrent sa fonction.

Il signale que deux auxiliaires sont particulièrement investis car ils arbitrent pratiquement tous les week-ends. Ils se verront proposer de participer à une FIA.

Stéphane CAPUT, excusé au dernier moment pour des raisons professionnelles, nous fait parvenir par courriel l'intervention qu'il avait prévue d'effectuer. Il nous dresse son bilan de mi-saison suivant :

Il remercie les observateurs pour leur disponibilité et la bonne avancée des observations.

Il déplore beaucoup trop d'indisponibilités depuis le début de la saison et regrette que 2022 commence de la même façon.

Toujours au chapitre des contrariétés, Stéphane juge que l'effectif est trop juste en catégorie D1 à cause des absences conséquentes :

2 arbitres sont en arrêt longue durée, un autre est souvent arrêté pour blessure ou maladie et enfin, un est indisponible depuis fin octobre !

Il trouve que c'est la catégorie D2 la plus sérieuse et investie de l'effectif qu'il a à gérer. Seuls 2 arbitres sont en indisponibilité longue durée. Il sait pouvoir compter sur un noyau dans cette catégorie qui ne lui fait jamais défaut.

Même constat pour la catégorie D3 où il peut se reposer sur une grande disponibilité de la part d'un groupe toujours prêt à répondre à ses besoins.

Il s'interroge sur les motivations d'un arbitre AA1 qui pose indisponibilités sur indisponibilités et qui du fait n'a arbitré qu'un seul match depuis le début de la saison.

Enfin, il termine son intervention en annonçant qu'il doit faire face à de nombreuses indisponibilités tardives, de plus en plus d'arbitres faisant état d'excuses de dernier moment plus ou moins crédibles. Il rappelle que seule la production d'un justificatif exempte d'une sanction.

5. Echo du représentant en Commission de Discipline et discipline CDA.

En l'absence de Joël CAZIN, c'est le secrétaire de séance qui donne lecture des derniers échos de la Commission de Discipline :

A la mi-saison, il reste à la commission un dossier mis en instruction et qui devrait se traiter pour la fin du mois de janvier.

A ce jour, 56 cas d'exclusions ont été traités et pour lesquels 236 matches de suspension ont été donnés, soit une moyenne de 4 matches de suspension par exclusion. Une sanction de 5 mois de suspension et deux autres de 6 mois ont également été infligées.

Joël déplore que plusieurs dossiers qui ont fait l'objet d'un appel aient vu leurs sanctions minimisées, certains arbitres minimisant les faits devant la Commission d'Appel. Il reviendra sur ce sujet lors du prochain rassemblement.

Le secrétaire fait ensuite un point sur les sanctions infligées aux arbitres lors des deux derniers mois :

- Un arbitre D3, un match de suspension ferme pour désignation non honorée.
- Un arbitre assistant 2, un match de suspension ferme pour indisponibilité tardive (récidive).
- Un arbitre D1, un D2 et un AA1, un avertissement pour indisponibilité tardive.
- Deux arbitres D2 et un D3, un avertissement pour travail oublié sur FMI.

En outre, un D2 et un D3 se sont vus signifier un rappel à l'ordre pour des faits de moindre importance.

6. Courriers divers.

-Courriel d'un responsable du club de SAINT DIZIER ESPERANCE se plaignant de la prestation d'un arbitre sur une rencontre de championnat D3. Réponse lui a été donnée par le président de la CDA.

-Courriel du Président du club de WASSY relatant le comportement d'un arbitre et ses conséquences sur une rencontre de championnat D1. Pris note.

-Courriel de Matthieu MADDEN, D1. Pris note.

-Courriel d'Eddy CANTONNET, D1, faisant part de sa demande de candidature Ligue. Avis favorable de la commission.

7. Questions diverses.

Le secrétaire fait remarquer que malgré ses demandes, deux jeunes stagiaires issus de la dernière FIA n'ont toujours pas créés leur adresse mail officielle et/ou activé leur Portail. Leur désigné se charge de les contacter ainsi que leurs présidents de club.

Jean-François AUBRY nous informe que le rassemblement de début de saison en Ligue aura lieu les 20 et 21 août prochain, ce qui nous laisse éventuellement la possibilité de réaliser le nôtre fin août.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt la séance à 20h20.

Prochaine réunion prévue : Bureau en visioconférence le lundi 07 mars à 18h30.

Le Secrétaire,



Michel MICHAUT

Le Président,



Jean-François AUBRY